Travaux en hauteur et port des EPI (harnais)

Prévention Santé - Sécurité

Sécurité

Référence : 6-SP-THEPI
Durée : 1 jour
Présentiel ou en classe à distance

Tarif Inter : 350 € Prix HT jour / personne
Tarif Intra : 1400 € Prix HT jour / groupe

Mise à jour : 27/11/2023

Durée de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

Objectifs

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur
- Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail
- Choisir les moyens de protection adaptés
- Savoir utiliser un harnais dans les meilleures conditions
- Vérifier, entretenir son harnais de sécurité

Prérequis

Aucun prérequis obligatoire

Niveau recommandé

- Etre majeur
- Ne pas avoir de contre-indication médicale pour le travail en hauteur

Public concerné

Toute personne amenée de manière occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie de son activité en hauteur

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Enseignement théorique

- Contexte réglementaire
- Définition des travaux en hauteur
- Accidents et causes d'accidents
- Les responsabilités
- Les moyens de protection collective et individuelle
- Les dispositifs d'ancrage
- Les différents types d'amarrages
- Choisir son dispositif de protection individuelle
    - Les risques
    - Accrochage du harnais
    - Facteurs de choix
- Les conséquences d'une chute
    - Facteur de chute
    - Force de choc
    - Effet pendulaire
    - Tirant d'air
    - Organisation des moyens de secours
- Vérification et contrôle des EPI (Equipements de Protection Individuelle)
- Règles d'entretien et de stockage du matériel

Enseignement pratique

- Présentation du matériel de sécurité

- Régler et utiliser un harnais
- Savoir réaliser des nœuds
- Utilisation de l'échelle

Evaluation des acquis : cette évaluation théorique et pratique concerne les conditions d'utilisation du harnais dans différentes situations de travail

- Elle est réalisée en fin de formation sur la base de QCM et exercices pratiques en vue d'une autorisation de travail en hauteur avec des EPI antichute, qui sera remise par l'employeur sur la base de l''avis formulé par le formateur

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

- **Contexte réglementaire :** Art. L.4323-3 et R.4323-104, 105, 106 du Code du Travail

---

Moyens pédagogiques

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.
- Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)

Modalités pédagogiques : Présentiel, Distanciel et AFEST

Moyens techniques

En formation présentielle

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec :

- Ordinateurs
- Vidéo projecteur ou Écran TV interactif
- Tableau blanc ou Paper-Board

En formation distancielle

A l'aide d'un logiciel comme ® Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant.

- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com

Modalités d’évaluation

- Positionnement préalable oral ou écrit.
- Feuille de présence signée en demi-journée.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation sommative faite par le formateur.

Profil du formateur

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité

Adaptation pédagogique et matérielle

Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.
Les conditions d’accès à la formation dans le cadre du CPF sont celles implicitement présentées dans les CGU disponibles sur le site Mon Compte Formation en vigueur à date d’inscription.
Voir CG_MCF_V16_VF.pdf Article 5.1.

Nos sessions INTER 2026

Sessions de formation à venir :

- Aucune session à venir pour cette formation.

Nos sessions INTRA 2026

Pour organiser cette formation en intra-entreprise, veuillez nous contacter par mail à commercial@xxlformation.com ou par téléphone au 02 35 12 25 55